

THEME : PORT DU HARNAIS

La mauvaise utilisation du harnais et/ou de la double longe entraîne un risque de chute en hauteur. Les chutes de hauteur constituent **la seconde cause d'accidents du travail mortels** après ceux de la circulation. Ces accidents surviennent dans tous les secteurs d'activité, mais c'est dans le secteur de la construction que l'on constate la plus forte proportion et les conséquences les plus graves.

Recommandations d'utilisation du harnais :

- Utiliser un harnais entretenu, en bon état et vérifié conforme 1x/an par du personnel habilité
- Vérifier le harnais avant chaque utilisation
- Ajuster correctement le harnais
- Etre constamment accroché avec une des 2 longes
- Etre particulièrement vigilant lors des déplacements et passages d'obstacles

Le harnais et la double longe sont les seuls EPI qui peuvent vous sauver la vie en cas de chute de hauteur.

ⓘ Un harnais porté mais non attaché ne vous protégera pas contre les risques de chute



EN 354



355

Formations obligatoires pour chaque salarié : Port du Harnais + Travail en hauteur

	Documents et enregistrements	Numéro : PRES 099
	CAUSERIE SECURITE	Version : 3
Date de validité : 1 ^{er} septembre 2015		

Nom de l'animateur :

MOIS : AOUT / SEPTEMBRE 2024

Nom prénom du salarié :	Poste occupé :
Date et signature :	

1) Les chutes de hauteur constituent :

- La 1^{ère} cause d'accident du travail mortel
- La 2^{nde} cause d'accident du travail mortel

2) Le harnais doit être vérifié :

- Lorsqu'il est abîmé
- Une fois / an par du personnel habilité

3) Avez-vous suivi une formation :

- Travail en hauteur
- Port du harnais
- Formation interne dispensée par un salarié de l'E.U (entreprise utilisatrice)

4) Avez-vous déjà été victime d'une chute sur votre poste de travail ? Si oui pouvez-vous nous détailler comment cela est arrivé ?

- Oui
- Non

.....

.....

.....

.....

NOTE : / 4